



**Bapst Pierre-Alain, Vonlanthen Alexandre**

Création de valeur à court terme

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 11.02.25

## Dépôt

Le Canton de Fribourg est souvent présenté comme un canton « pauvre » malgré de nombreux atouts stratégiques : position géographique centrale, bilinguisme, Université de Fribourg et Hautes écoles, tissus d'entreprises dynamiques, etc. Le fait que notre canton compte le plus grand nombre de pendulaires atteste ceci. Dans la perspective de l'élaboration du budget 2026, la question de l'équilibre financier se pose avec d'autant plus d'acuité que certains préconisent une hausse d'impôts alors que d'autres envisagent la réduction des charges de l'Etat. Concernant la situation fiscale des personnes physiques dans le Canton de Fribourg, un rapport très récent de l'Administration fédérale des finances ([91633.pdf](#), page 6) montre que le Canton de Fribourg fait partie des sept cantons qui exploitent le plus le potentiel fiscal des personnes physiques.

Le PLR souhaite, pour sa part, explorer activement les pistes permettant de créer de la valeur à court terme, afin d'élargir l'assiette fiscale et d'éviter une augmentation du coefficient d'impôt. Parallèlement à des projets structurants de long terme (tels que la route de liaison Marly–Matran, la rénovation du bâtiment de Chimie, la création de logements pour accueillir la main-d'œuvre, etc.), il est urgent d'identifier des mesures et des projets pouvant générer rapidement de nouvelles recettes, soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat et renforcer l'attractivité économique du canton.

Dans ce contexte, nous adressons au Conseil d'Etat les questions suivantes :

### 1. Stratégie globale de création de valeur à court terme

Quelles mesures spécifiques le Conseil d'Etat entend-il mettre en place, dans l'immédiat ou à brève échéance, pour stimuler la création de valeur et l'élargissement de l'assiette fiscale ?

### 2. Propositions au travers de la loi sur l'innovation

Dans le cadre de l'élaboration de la loi sur l'innovation et de ses bases légales, quelles pistes concrètes le Conseil d'Etat envisage-t-il pour encourager l'entrepreneuriat et attirer de nouvelles entreprises à haute valeur ajoutée dans notre canton ?

### 3. Opportunités sur le site de la Caserne de la Poya

Ce site représente un potentiel particulier de développement économique ou d'accueil d'entreprises innovantes. Le Conseil d'Etat prévoit-il des démarches ou des partenariats pour valoriser le site Caserne de la Poya à court terme ?

### 4. Exploitation des sites existants de l'EPCF (St-Aubin, La Maillard à Romont, etc.)

Comment le Conseil d'Etat compte-t-il créer de la valeur sur ces sites afin de développer des projets générateurs d'emplois et de recettes fiscales supplémentaires ? Des synergies avec d'autres acteurs (privés, université, hautes écoles, etc.) sont-elles envisagées ?

**5. Procédure accélérée et leçons tirées de l'exemple « Rolex »**

L'octroi rapide d'un permis de construire pour Rolex a démontré qu'il était possible de mobiliser rapidement l'administration pour soutenir un investissement majeur. Quelles leçons concrètes le Conseil d'Etat tire-t-il de cette expérience pour d'autres projets à fort potentiel de création de valeur ? Est-il envisagé de formaliser une « voie rapide » pour l'instruction de dossiers stratégiques ?

**6. Identification et priorisation des projets à haut potentiel**

Le Conseil d'Etat dispose-t-il d'une liste actualisée des projets (publics ou privés) à haut potentiel de création de valeur ? Serait-il prêt à mettre en place une procédure de traitement prioritaire (en termes d'autorisations, de soutien, de suivi) pour ces projets permettant un impact économique rapide ?

---